



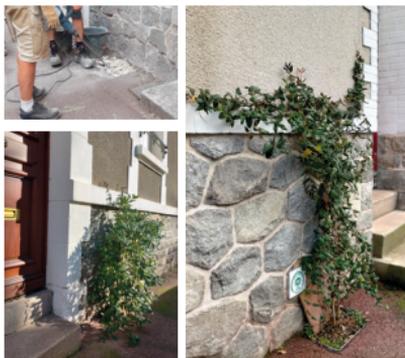
Samuel, amoureux de son sublime jasmin grimpant, ne s'arrête plus de planter !

Libérez le jardinier qui est en vous !

Végétalisez votre façade

infos/inscriptions sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr)





Participez à une démarche citoyenne et écologique, encouragez la nature en ville...

C'est bien connu, les espaces verts participent au bien-être des habitants, alors, pourquoi ne pas vous laisser tenter par une belle plante au pied de chez vous ?

Au-delà de l'aspect esthétique avec l'embellissement des façades, la végétalisation dans l'espace urbain répond à des enjeux écologiques importants : elle permet de réduire la pollution, de lutter contre les îlots de chaleur, tout en favorisant la biodiversité.

Comment faire ?

La Ville de Limoges se charge des demandes d'autorisation d'occupation de l'espace public, gère le chantier (creusement d'une micro-fosse, mise en place de terre végétale) et vous fournit également un accompagnement

technique (choix des plantes selon l'exposition, la croissance, l'entretien, etc.) et logistique.

De votre côté vous pouvez semer des graines ou implanter de préférence une plante grimpante. Vous achetez les végétaux et vous vous engagez à les entretenir (arrosage, paillage, taille, etc.).

Un logo sera peint au sol afin de préserver vos nouveaux végétaux des campagnes de désherbage mécanique.

Vous vous lancez ?

Il suffit de remplir le formulaire en ligne sur : limoges.fr, le référent végétalisation instruira ensuite votre demande en quelques semaines, le temps d'obtenir les autorisations nécessaires.

faites de Limoges une ville durable



Conception/impression ©Ville de Limoges
Photos ©Ville de Limoges et ©AdobeStock
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Flashez-moi pour accéder directement au formulaire d'inscription en ligne ou appelez le 05 55 45 62 67